



Le RAP

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée
des ennemis des cultures

AVERTISSEMENT | CAROTTE ET CÉLERI

N° 13, 10 août 2017

- Résumé climatique, risques associés et avancement.
- Insectes carotte : charançon et mouche de la carotte, altise.
- Maladies carotte : taches cercosporéenne et alternarienne; fendillement horizontal; pourriture sclérotique.
- Insectes céleri : punaises et altises à tête rouge.
- Maladies et désordres physiologiques céleri : taches septorienne, cercosporéenne, alternarienne et bactérienne; anthracnose; gerçure du pétiole.

RÉSUMÉ CLIMATIQUE, RISQUES ASSOCIÉS ET AVANCEMENT

Plus que jamais, on remarque beaucoup de disparités entre les régions au niveau des précipitations. Dans l'est du Québec, les régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches ont reçu juste assez d'eau pour donner un répit aux plantes mais pas assez pour humidifier le sol en profondeur. Pour pallier au ralentissement des cultures, l'irrigation demeure bénéfique.

À l'opposé, de la grêle et de violents orages se sont abattus dans plusieurs municipalités dans l'ouest du Québec, en Montérégie et dans Lanaudière. La grêle a parfois légèrement endommagé le feuillage. Les quantités d'eau reçues dans plusieurs cas, principalement en Montérégie-Ouest, vont au-delà de ce qui a été enregistré aux stations météo (voir la [carte des précipitations](#)). La rivière L'Acadie est sortie de son lit et plusieurs champs ont été inondés pendant plus de trois jours.

Les récoltes de carottes étaient de belle qualité jusqu'à maintenant dans toutes les régions. La situation s'est cependant dégradée depuis les pluies abondantes dans la région de Napierville-Sherrington où certains champs subiront de grosses pertes.

Les céleris-branches récoltés jusqu'à maintenant en Montérégie-Ouest sont généralement de belle qualité, sans pertes de rendement anormales.

INSECTES – CAROTTE

Charançon et mouche de la carotte

Les pièges à charançon ont été retirés en Montérégie-Ouest. L'étendue des dommages qu'ils ont causés sera connue lors d'évaluation pré-récolte ou lors de l'entreposage.

Les pièges pour le suivi de la mouche de la carotte seront installés à partir de cette semaine en Montérégie-Ouest, principalement dans les champs des producteurs qui ont un historique de dommages de mouche.

Autres insectes

Dans la Capitale-Nationale et dans Lanaudière, les **altises** sont un peu plus actives mais ne causent que des dommages superficiels et se limitent généralement aux bordures de champs.

MALADIES – CAROTTE

Maladies foliaires

Les conditions climatiques vécues dans Lanaudière et en Montérégie-Ouest favorisent l'augmentation des symptômes de **brûlure cercosporéenne** (*Cercospora carotae*). Les taches sur les pétioles sont de plus en plus nombreuses dans certaines zones de production. Les traitements fongicides se poursuivent dans les champs de carottes où le feuillage doit être protégé le plus longtemps possible.

La situation est plutôt stable en Chaudière-Appalaches et dans la Capitale-Nationale. En présence de conditions sèches dans ces régions, la pression de la maladie demeure généralement faible. Plusieurs champs n'ont reçu aucun traitement fongicide.

Quelques champs sont aussi affectés par un début de **brûlure alternarienne** dans Lanaudière et dans la Capitale-Nationale. La pression demeure faible et les symptômes ne sont visibles que sur les vieilles feuilles basales, souvent dans des champs qui ont subi des stress de croissance. La régie fongicide demeure la même pour ces deux maladies foliaires.

Pour plus de détails sur la « Stratégie d'intervention sur les brûlures foliaires de la carotte », consultez les pages 5 et 6 de l'[avertissement N° 10](#) du 15 juillet 2005.

Pathogènes de sol

Des symptômes de **lésion ou fendillement horizontal** sont parfois observés en Montérégie-Ouest et dans Lanaudière. L'incidence de la maladie est très variable d'un champ à l'autre. Certains champs sont parfois fortement affectés.

Selon la littérature, les symptômes de lésions horizontales sont causés par *Pythium* (cavité pythienne), mais on soupçonne aussi que le dommage puisse être occasionné par *Rhizoctonia*.

Les cas de **pourriture sclérotique** sont peu nombreux pour le moment dans Lanaudière et en Montérégie-Ouest. Dans certains cas, l'humidité élevée et prolongée des sols favorisera le développement du pathogène.

INSECTES – CÉLERI (Montérégie-Ouest)

Les populations de **punaises** sont plutôt faibles dans le céleri-branche, mais quelques larves sont encore présentes dans le céleri-rave. De rares traitements y ont été effectués, dans les cas où on retrouvait également des thrips et des pucerons au cœur. On observe des cas isolés de dommages d'**altise rouge** dans le céleri-branche, mais trop peu pour justifier une intervention.

MALADIES ET DÉSORDRES – CÉLERI (Montérégie-Ouest)

Les symptômes de tache **septorienne** et de tache **cercosporéenne** sont plutôt stables, sans se répandre dans les champs avoisinants. Par contre, ceux de taches **alternarienne** et **bactérienne** sont en augmentation. Quelques interventions ont été réalisées. Une description des symptômes et de la stratégie de lutte contre ces deux maladies est présentée dans l'[avertissement N° 10](#) du 15 juillet 2005.

Dans le céleri-rave, les cas de **pourriture molle** et de **pourriture sclérotique** sont plus fréquents.

Anthracnose (*Colletotrichum sp.*)

Quelques nouveaux champs de céleri-branche sont maintenant affectés par l'anthracnose, parfois dans de plus jeunes plantations, où les plants ont moins de 30 cm. Cette maladie se manifeste d'abord par l'apparition de courbures dans la partie supérieure des feuilles. Les plants affectés restent verts, mais leur croissance est ralentie. Pour plus d'informations sur l'anthracnose et la lutte contre cette maladie, référez-vous à l'[avertissement N° 11](#) du 21 juillet 2016.

Désordres

Peu de cas de **gerçure du pétiole** sont rapportés, mais les symptômes peuvent être importants dans certains cas.

Cet avertissement a été rédigé par Céline Laroche, agente de rédaction, Carl Dion Laplante, agronome et Mario Leblanc, agronome. Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter les [avertisseurs du réseau Carotte et céleri ou le secrétariat du RAP](#). La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.